

# Volet 1: Pérennité et accès aux sentiers



## Actions effectuées en continu

- 1.1. En partenariat avec la MRC des Pays-d'en-Haut, développer les services autour de la réalisation des actions prioritaires inscrites dans la mise à jour de la Politique de protection et d'accès aux sentiers;
- 1.2. Poursuivre les actions continues présentées dans la Politique de protection et d'accès aux sentiers;
- 1.3. Coordonner et assurer la gestion du comité régional consultatif des gestionnaires des réseaux de sentiers de la MRC;
- 1.4. Assurer la réalisation et élaborer les stratégies de financement pour les projets issus du comité consultatif de gestionnaires des réseaux de sentiers de la MRC;
- 1.5. Travailler en collaboration avec les localités afin d'assurer la pérennité et l'accessibilité des pôles récréatifs régionaux et les interconnexions municipales;
- 1.6. Porter activement des projets visant la pérennisation et le développement de tronçons de sentiers inscrits au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut et à la Politique de protection et d'accès aux sentiers;
- 1.7. Porter activement des projets visant la pérennisation et le développement de tronçons de sentiers du réseau de ski patrimonial des Laurentides;
- 1.8. Collaborer activement aux projets récréatifs situés en terres publiques;
- 1.9. Assurer la cohésion des actions quant à la pérennité des sentiers extraterritoriaux;

# Volet 1: Pérennité et accès aux sentiers



## Actions effectuées en continu (suite)

- 1.10. Offrir nos services aux professionnels municipaux afin de mieux les outiller:
  - Via un financement régional, offrir des services professionnels aux partenaires du projet des Sentiers patrimoniaux afin de pérenniser des tronçons des parcours historique.
- 1.11. Utiliser le nouveau statut de bienfaisance afin de générer un fonds de dotation et d'acquisition pour la pérennité du réseau de sentiers;
- 1.12. Créer un comité de philanthropie afin d'encadrer les démarches de pérennité et d'acquisition;
- 1.13. Poursuivre le projet des Routes blanches en intégrant activement les objectifs au projet de Pérennisation des sentiers patrimoniaux de ski des Laurentides;
- 1.14. Mettre en service une première version des itinéraires en vélo de gravelle pour réaliser des parcours multi jours et caractériser un tronçon supplémentaire dans l'optique de la mettre en service dès l'année 2027;
- 1.15. Participer à la structuration de la Réserve pour la pérennité des sentiers créée par la MRC des Pays-d'en-Haut;
- 1.16. Effectuer des rencontres avec les urbanistes via le comité aménagement de la MRC pour l'application des outils urbanistiques et en poursuivre la bonification commune;

# Volet 2: Nos sentiers au cœur du développement des Pays-d'en-Haut



## Actions effectuées en continu

- 2.1. Assister les partenaires dans la réalisation des projets de pérennisation et de bonification financés au programme SI:
  - Participer au comité directeur Signature Innovation de la MRC dédié aux projets de sentiers récréatifs;
  - Développement d'indicateurs pour évaluer la performance des réalisations.
- 2.2. Coordonner la reddition de comptes des projets de l'Axe 1 : Développement et aménagement des sentiers et de leurs environs;
- 2.3. Poursuivre le projet créé dans le cadre de l'Axe 2 : Accès aux sentiers et démocratisation du plein air:
  - Coordonner le projet de collecte de données de comptages sur les sites de plein air.
- 2.4. Participer de manière consultative aux projets de l'Axe 3 : Mise en scène des actifs naturels, patrimoniaux et culturels;
- 2.5. Maintenir les services inclus dans l'entente de service avec la MRC des Pays-d'en-Haut:
  - Participer et optimiser les relations avec les partenaires et les propriétaires privées.
- 2.6. Participer activement aux stratégies de financement et à la réalisation des projets issus de la démarche Signature Innovation de la MRC;
- 2.7. Poursuivre une réflexion et assurer la continuité des objectifs à la fin du programme Signature Innovation.

# Volet 3: Soutien technique, analyse terrain et assistance géomatique



## Actions effectuées en continu

- 3.1. Poursuivre le projet d'uniformisation de la signalisation;
  - Assurer un accompagnement auprès des gestionnaires concernant la signalisation en sentier.
- 3.2. Effectuer l'ensemble des mises à jour en géomatique concernant l'intégration des sentiers sur les matrices graphiques;
- 3.3. Générer des analyses spatiales sur demande pour les clubs de plein air et les municipalités du territoire;
- 3.4. Effectuer des relevés terrain sur demande des clubs de plein air et les municipalités du territoire;
- 3.5. Créer et mettre à jour les cartes des sentiers officiels;
- 3.6. Accompagner les gestionnaires dans les négociations d'ententes de passage;
- 3.7. Soutenir techniquement les municipalités et les organismes pour les demandes de subventions en plein air:
  - Effectuer des études de faisabilité;
  - Évaluer l'état des sentiers;
  - Évaluer les coûts de projets.
- 3.8. Poursuivre la mise à jour des cartes des réseaux de sentiers officiels et produire des documents supplémentaires pour les premiers répondants du territoire:
  - a. Valider l'installation et la localisation de la signalisation et transmettre la mise à jour des données au ministère de la Sécurité publique.

# Volet 3: Soutien technique, analyse terrain et assistance géomatique



## Actions effectuées en continu (suite)

- 3.9. Diffuser les résultats des analyses d'accessibilité aux réseaux officiels auprès des urbanistes des municipalités;
- 3.10 Poursuivre le développement des offres de service via les connaissances et aptitudes acquises lors de la formation d'aménagiste Rando Québec;
- 3.11. Développer des outils, en partenariat avec les municipalités, de recensement de servitudes de sentiers.

# Volet 4: Notoriété et visibilité de l'organisme



## Actions effectuées en continu

- 4.1. Maintenir, bonifier et développer les communications avec l'ensemble des partenaires locaux et régionaux et provinciaux;
- 4.2. Développer l'offre de services extraterritoriale pour optimiser l'expertise de l'organisme et son rayonnement:
  - Promouvoir les connaissances et aptitudes acquises lors de la formation d'« aménagiste de sentiers » auprès de nos partenaires;
  - Bonifier les services offerts dans le domaine de la concertation et de la consultation;
  - Mettre à jour les éléments de l'offre de services et des projets réalisés.
- 4.3. Optimiser la visibilité de l'organisme sur les médias sociaux de l'organisme et via les plateformes de nos partenaires:
  - Mettre en valeur certaines publications tel que pour les levées de fonds et les projets particuliers.
- 4.4. Augmenter les adhésions à l'organisme;
- 4.5. Participer aux forums régionaux, provinciaux et pancanadiens sur le plein air;
- 4.6. Maintenir une collaboration active auprès des fédérations de plein air du Québec;
- 4.7. Promouvoir le Guide de référence de signalisation des sentiers de la MRC des Pays-d'en-Haut;
- 4.8. Participer sur demande aux activités citoyennes de nos municipalités constituantes;

# Volet 4: Notoriété et visibilité de l'organisme



## Actions effectuées en continu (suite)

- 4.9. Faire connaître les bons coups, les projets réalisés et l'expertise de la SOPAIR;
- 4.10. Diffuser et créer du nouveau contenu de conférences et de formations:
- Formations sur les enjeux et outils de pérennité des sentiers;
  - Formation sur le développement du plein air en milieu agricole;
  - Promouvoir le produit auprès des divers regroupement tel que les Unités Régionales de Loisir et de Sport (URLS) et le Réseau Plein air Québec (RPAQ).
- 4.11 Miser sur des collaborations et la mutualisation des ressources avec les partenaires pour le rayonnement des projets de plein air de la région et les dossiers de pérennisation;
- 4.12 Alimenter le programme Ad Grants pour la visibilité des sites et optimiser les visualisations des trois sites administrés par notre organisation (SOPAIR, Routes blanches et Gravelle Laurentides);
- 4.13. Sur demande, rencontrer l'ensemble des conseils municipaux de la MRC, suggérer des rencontres personnalisées aux divers caucus municipaux;
- 4.14. Mettre en œuvre les actions du plan vert – Adopter les actions prioritaires horizon 0-2 ans.

## Actions supplémentaires portées en 2026

- 4.15 Mettre en place des plans de communication dédiés aux projets structurants particuliers portés par la SOPAIR soient le rayonnement des Routes blanches et le lancement du projet des routes de gravelle (Gravelle Laurentides);
- 4.16. Faire des communications dédiées en rapport avec les actions de philanthropie de l'organisme.

# Volet 5: Concertation du milieu et promotion du « Projet plein air »



## Actions effectuées en continu

- 5.1. Alimenter les réseaux sociaux, les bulletins et les infolettres de l'organisme, le site internet de la SOPAIR de concert avec les plans de visibilité entendus avec nos partenaires de projets;
- 5.2. Créer un site internet et alimenter sa structure pour le lancement du projet des routes de gravelle (Gravelle Laurentides);
- 5.3. Poursuivre les mises à jour et le rayonnement du site des Routes blanches (lesroutesblanches.com)
- 5.4. Mettre en oeuvre le plan de communication révisé;
- 5.5. Mettre à jour la structure du site web de la SOPAIR et de son contenu, afin d'optimiser le rayonnement des actions de l'organisme;
- 5.6. Assurer une présence sur les tables de concertation (Regroupement des tables, *focus groups*, entreprises d'économies sociales, etc.):
  - Éco-corridors laurentiens (ECL);
  - Alliance (pour la protection de la nature dans les Laurentides);
  - Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL);
  - Regroupement des partenaires des Pays-d'en-Haut.
- 5.7. Poursuivre la collaboration avec les partenaires limitrophes;
- 5.8. Participer aux comités et aux rencontres des municipalités et des organismes de plein air du territoire;
- 5.9. Collaborer avec la MRC pour les participations aux événements promotionnels de plein air;

# Volet 6:

## Financement des activités



### Actions effectuées en continu

- 6.1. Établir une entente de financement triennale avec la MRC pour les services de base de l'organisme;
- 6.2. Poursuivre le plan de diversification des revenus via le déploiement des services des employés;
- 6.3. Assurer la mise en valeur de notre partenariat avec Desjardins dans le cadre de la réalisation des routes de gravelle;
- 6.4. Poursuivre nos partenariats avec La Cordée pour les projets de développement et mise en valeur des parcours récréatifs multijours;
- 6.5. Avec le statut de bienfaisance, démarrer une campagne de donations en continu afin de bonifier les apports de fonds dédiés à la réalisation de la mission de l'organisme;
- 6.6. Dans le cadre de la mise sur pied d'un comité de philanthropie, procéder à une première levée de fonds dans le cadre de projets pilote pour la pérennisation et la mise en valeur des sentiers;
- 6.7. Développer de nouveaux partenariats avec les entreprises pour les projets structurants;
- 6.8. S'impliquer dans le milieu des entreprises d'économie sociale;
- 6.9 Développer des projets en partenariat avec les organismes et les fédérations reconnus selon le modèle d'économie sociale;
- 6.10. Effectuer des recherches de subventions pour l'organisme;

# Volet 6: Financement des activités



## Actions effectuées en continu

- 6.11. Élaborer des documents de projets pour les demandes d'aides financières en collaboration avec les municipalités et les gestionnaires locaux;
- 6.12. Effectuer des recherches de subventions pour les projets des municipalités et des organismes de plein air;
- 6.13. Livrer et développer des mandats avec la MRC afin d'optimiser les ressources (communication, sécurité hors route, etc.).